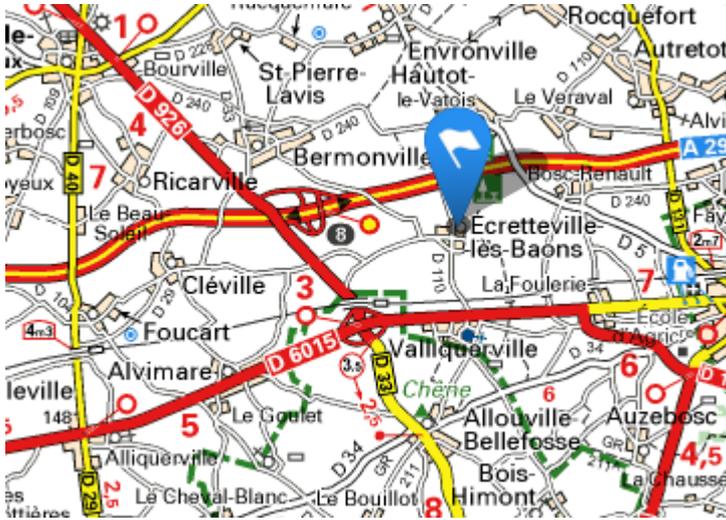




SORTIES TOURISTIQUES AVRIL 2015

Manoir du Catel 85 kms sortie P Dronne



St Romain- Les Trois Pierres- Mélamare- St Antoine La Forêt- Direction Bolbec- Au rond-point direction Lillebonne- En face de l'abbaye du Valasse prendre route sous la voie ferrée- Beuzeville- Les Marcotières-Trouville-Allouville- Bellefosse- Valliquerville- Traverser la RN 15- Ecreteville les Baons-

PHOTO MANOIR DU CATEL

Retour libre ou

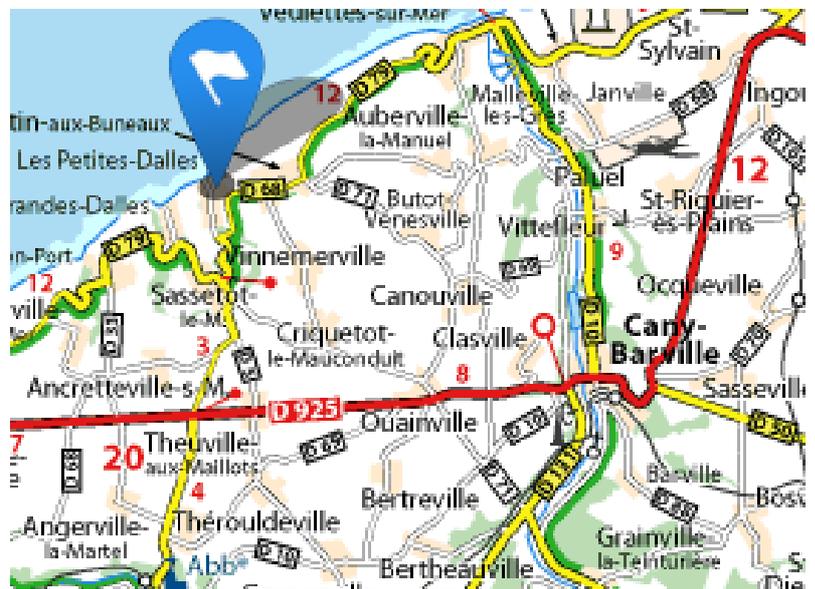
Hautot- Le-Vatois , Envronville , Cliponville , Beuzeville-La-Guérard , Ourville-En-Caux , Riville , Ypreville-Biville , Tocqueville-les-Murs , Gonfreville-Caillet , Goderville , Bornambusc , Manneville-la-Goupil , Virville , St Romain

La plage des Petites Dalles 85 kms Sortie E Dechamps

Départ : St Romain - Virville - Manneville la Goupil - Goderville (au rond-point prendre direction Valmont) traversée de Valmont prendre la direction de Daubeuf (à la nationale tout droit) Sassetôt le Mauconduit les petites Dalles

Photo devant la plage

Retour : libre



Règlement:

1: Ces sorties pourront être réalisées n'importe quel jour de la semaine, seul ou en groupe, mais ne seront validées par le VCSR que sur communication d'une preuve de la réalisation de la sortie touristique.

2: La preuve de la réalisation de la sortie sera :

- soit une photo de vous avec le site en arrière-plan, cette photo sera envoyée par mail à vcsr76@gmail.com ou imprimée et déposée dans la BAL du VCSR.
- soit éventuellement une carte postale du site comportant votre nom prénom et postée du lieu du site à l'attention du secrétaire du VCSR.

3: En cas de sorties réalisées en groupe, tous les participants devront être visibles sur la ou les photos et les noms et prénoms seront communiqués avec la ou les photos produites.

4: C'est le kilométrage spécifié qui sera comptabilisé dans le kilométrage annuel des participants.